



CFPPA

Airion - Beauvais



AGRICOLE PUBLIC  
DES HAUTS-DE-FRANCE

# BPA TCEEA

Niv 3



## Technicien de conduite et entretien des engins agricoles

**A** Formation en apprentissage de 800 heures réparties sur 2 ans

**FC** Nous contacter

### CONTENU DE LA FORMATION

**UC G1** : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

**UC G2** : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

**UC G3** : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

**UC O1** : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture

**UC O2** : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements

**UC S1 TCEEA** : Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur

**UC S2 TCEEA** : Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture

**UC S3 TCEEA** : Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements

**UCARE** : Maintenance des bâtiments

**UCARE** : Gestion des déchets

### OBJECTIFS

Acquérir des compétences et des connaissances professionnelles, technologiques et pratiques pour :

- Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau des matériels et équipements de l'entreprise
- Réaliser les travaux agricoles mécanisés en toute sécurité et en respectant l'environnement

### LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans :

- des exploitations agricoles et horticoles,
- des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA),
- des entreprises de travaux agricoles (ETA)

### PRÉREQUIS

**Âge** : **A** de 15 à 29 ans révolus. Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé

**Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :**

- Avoir suivi un cycle complet en classe de 3<sup>ème</sup> ou être titulaire d'un CAPa ou BEPa
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

### DATES DE LA FORMATION

Le début de la formation est fixé en septembre chaque année.

Possibilité d'intégrer la formation tout au long de l'année sous conditions (contacter le CFPPA)

### RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne 1 semaine en UFA et 3 semaines en entreprise, de septembre à juin.

### PUBLIC

- Apprentis

- **Accueil de personnes en situation de handicap** ; nous contacter.

Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et /ou en difficultés

D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir un maître d'apprentissage

Participation à la réunion d'information, banc d'essai et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et test de positionnement

## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Coordonnateur de pôle

03 44 50 84 56

CFPPA de l'Oise - Site d'Airion

6 rue du Dessus de l'Étang 60600 AIRION

[www.lyceeamagricoledeloise.fr](http://www.lyceeamagricoledeloise.fr)

## LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

En période culturale (de mars à novembre en système grandes cultures), l'activité principale est la conduite des matériels. Le reste du temps (novembre à mars) ou en période d'intempéries, c'est l'activité maintenance qui domine.

## LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Les travaux à effectuer demandent généralement une bonne forme physique. L'activité des conducteurs est liée au calendrier des cultures. Les horaires de travail peuvent connaître de fortes variations, particulièrement au moment des récoltes.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation diplômante niveau 3

Formation dispensée en face à face pédagogique

Pédagogie de l'alternance et active

### DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation en 10 Unités capitalisables, obligation de validation de l'ensemble des UC. Le BP TCEEA est constitué de 10 blocs de compétences dont 8 nationaux et 2 à l'initiative du centre de formation.

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales.

### POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

- Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur
- Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture
- Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements



### POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- Bac Pro Agroéquipement
- BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels
- Titre Pro Technicien de maintenance d'engins et de matériels « machinisme agricole »

### ACCÈS PAR TRANSPORT

Transports scolaires  
Parking gratuit sur place

**Restauration possible sur place**

**Internat possible dans la limite des places disponibles**

### TARIFS

Coût moyen France Compétence ou CNFPT. Nous consulter.

### FINANCEMENT

Conseil Régional, PTP (Projet de Transition Professionnelle), OPCO, Contrat de professionnalisation, CPF (Compte Personnel de Formation), Personnel

### RÉMUNÉRATION A

L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise.  
L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.